

DIPLÔME D'ÉTAT Ambulancier



Niveau INFRA BAC (Niveau 3) · Titre inscrit au RNCP* (fiche 36542)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation Diplôme d'État d'Ambulancier (DEA) vise à acquérir des connaissances médicales de base, maîtriser les gestes d'urgence, et les techniques de transport des patients. Elle inclut le développement des compétences en communication, la compréhension du cadre réglementaire, et la gestion administrative. Les ambulanciers sont formés à adopter une attitude professionnelle et empathique, et sont encouragés à la formation continue pour rester à jour.

Aptitudes à l'emploi : Capacité relationnelle – Écoute – Discrétion – Travail en équipe – Respect des personnes et de leur intimité – Organisation – Sérieux – Gestion du stress.

Compétences · Prise en soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions

- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner le patient et son entourage
- Accompagner le patient dans son installation et ses déplacements
- Mettre en œuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés aux besoins et à la situation du patient

Compétences · Réalisation d'un recueil de données cliniques et mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence

- Apprécier l'état clinique du patient dans son domaine de compétences
- Mettre en œuvre les soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence

Compétences · Transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière

- Réaliser la préparation, le contrôle et l'entretien du véhicule afin de garantir la sécurité du transport
- Conduire le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière et de façon adaptée à l'état de santé du patient

Compétences · Entretien des matériels et installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre en tenant compte des situations d'intervention

- Utiliser des techniques d'entretien du matériel et des installations adaptées dans son domaine de compétences en prenant en compte la prévention des risques associés
- Repérer, signaler, traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien du véhicule, du matériel et des installations

Compétences · Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de l'ambulancier, à la qualité / gestion des risques

- Rechercher, traiter, transmettre les informations pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
- Organiser et contrôler son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques



FORMATION

Dates de démarrage et de fin de formation

Campus du Vallon : Février 2026 – Février 2027
IFPS Sainte-Marie : Août 2026 – Août 2027

Durée en cursus complet

12 mois en alternance sous **contrat d'apprentissage** (801 heures de formation réparties entre formation théorique, formation clinique et stages)

Le CFA IFIR t'accompagne dans ta recherche d'employeur.

Rythme d'alternance

Calendrier variable. Nous contacter.

Lieu de formation possible

Campus du Vallon – Mâurs (15)
IFPS Ste-Marie – Privas (07)

Conditions tarifaires

Formation financée par les OPCO*. Gratuite pour les apprentis et les employeurs privés.

*OPCO : Opérateurs de compétences



PRÉ-REQUIS

- Être âgé de moins de 30 ans à la signature du contrat*
- Avoir réalisé un stage de 70 heures au préalable dans le métier visé
- Posséder un permis de conduire de catégorie B en cours de validité, avec une expérience de conduite de trois ans minimum ou bien deux ans si conduite accompagnée
- Être titulaire de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) OU PSC1 ou SST
- Satisfaire aux obligations médicales et vaccinales : Avoir une condition physique compatible avec les exigences de la profession (certificat médical à l'appui)
- Être à jour des vaccinations obligatoires pour les professionnels de santé (attestation du médecin agréé ARS).

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).



ET APRÈS LA FORMATION ?

Que fait le titulaire de cette formation ?

Au sein de la chaîne de soins ou de santé, l'ambulancier assure la prise en soin et/ou le transport de patients à tout âge de la vie sur prescription médicale, ou dans le cadre de l'aide médicale urgente, au moyen de véhicules de transport sanitaire équipés et adaptés à la situation et à l'état de santé du patient. A ce titre, il peut réaliser des soins relevant de l'urgence dans son domaine d'intervention.

Emplois accessibles

- **Poste** : Ambulancier
- **Divers secteurs** : secteur privé commercial (entreprises de transport sanitaire), associatif, mais aussi dans le secteur public hospitalier

Poursuite d'études

- Diplôme d'État Auxiliaire de Puériculture (niveau BAC)
- Diplôme d'État Aide Soignant (niveau BAC)
- Diplôme d'État Infirmier (niveau BAC+3)

Équivalences

Nous contacter pour étudier les équivalences possibles.

Passerelles

Nous contacter pour étudier les éventuelles passerelles possibles (en fonction du parcours et du site de formation).



MODALITÉS DE RECRUTEMENT & DÉLAIS D'ACCÈS

Étude du dossier, entretien individuel de motivation entre février et la date d'entrée en formation.

Le recrutement s'organise en se pré-inscrivant en ligne sur le site de l'IFIR : www.ifir.fr/candidature-en-ligne



ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez **notre référente H+** :

Diane BERLUCCHI · referenthandicap@ifir.fr



CONTACTS

Contacte ton interlocutrice privilégiée pour un accompagnement plus précis !

Hélène Genovese – hgenovese@ifir.fr – 06 02 19 46 56



CAMPUS DU VALLON



Centre Hospitalier
Sainte-Marie
PRIVAS



MODALITÉS D'ÉVALUATION

BLOCS DE COMPÉTENCES 1 – Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	• Evaluation comportant une pratique simulée ciblant un patient âgé ou handicapé ou porteur d'un appareillage médical • Evaluation des compétences en stage
BLOCS DE COMPÉTENCES 2 – Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	• Attestation de formation GSU niveau 2 • Evaluation comportant une pratique simulée (permettant la validation de la formation GSU 2) • Evaluation des compétences en stage
BLOCS DE COMPÉTENCES 3 – Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	• Evaluation des compétences en stage en entreprise de transport
BLOCS DE COMPÉTENCES 4 – Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	• Etude de situation identifiée en stage / Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée • Evaluation des compétences en stage
BLOCS DE COMPÉTENCES 5 – Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	• Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée • Evaluation des compétences en stage

Blocs de compétences

Nous contacter pour plus d'informations sur la possibilité de valider des blocs de compétences.